



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères
Ministérielle sur le maintien de la paix
Assemblée générale des Nations Unies, le 29 mars
2019 – (horaire à confirmer)

– *Seul le prononcé fait foi* –

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les ministres, chers
collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire général pour cette conférence qui permet de poursuivre la dynamique amorcée par l'initiative *Action pour le maintien de la paix*. Votre mobilisation en faveur d'un renouveau du maintien de la paix est salutare pour que cet outil essentiel demeure en phase avec les défis d'aujourd'hui.

Je veux tout d'abord rendre hommage aux presque 100 000 casques bleus déployés aujourd'hui dans 14 opérations. Ils s'engagent dans des situations et des zones dans lesquelles aucune nation ne serait prête à s'engager seule. Cet effort collectif, incarnation des valeurs du multilatéralisme et de la coopération, permet de sauver chaque année des milliers de vies.

Je voudrais insister tout particulièrement sur deux domaines, essentiels au bon fonctionnement de ces opérations et pour lesquels mon pays est fortement engagé : la formation et le soutien logistique.

1/ En premier lieu, j'évoquerai la formation des casques bleus, qui est un des axes forts de l'action de la France et que nous souhaitons encore renforcer à l'avenir.

La formation est absolument nécessaire, et à tous les niveaux, pour que les contingents soient performants dans des environnements complexes : complexes lorsqu'il s'agit de faire face à des Etats faillis et aux menaces asymétriques, mais complexes aussi au regard de la difficulté à travailler ensemble dans un contexte

multinational, de se faire confiance pour planifier et conduire ensemble des opérations.

La France soutient 6 centres de formations aux opérations de maintien de la paix en Afrique (au Mali, au Ghana, en Ethiopie, au Kenya, au Togo et au Cameroun), 3 en Amérique latine (en Argentine, au Pérou et au Brésil) et un en Asie (au Cambodge); ils sont dédiés au renforcement des capacités des futurs contingents déployés en OMP. La France dispense aussi des formations grâce à ses coopérants militaires permanents (plus de 200 en Afrique), et grâce à son réseau d'écoles nationales à vocation régionale. Nous nous engageons à former l'an prochain plus de 30 000 militaires africains francophones pour qu'ils soient aptes à servir dans des opérations de maintien de la paix.

Nous mettons aussi l'accent sur les formations dites de « rafraichissement » pour assurer un suivi des instructions réalisées, une fois que les contingents sont déployés en opération. La France vient d'ailleurs de réaliser une expérimentation en ce sens au profit d'un bataillon guinéen de la MINUSMA.

Pour la 5ème année consécutive, et en coordination avec le Département des opérations de paix, la France organisera une formation des formateurs des Nations unies (*Training of the Trainers*) à Paris, au profit d'une quarantaine d'officiers d'état-major francophones. Cette dimension francophone essentielle fera l'objet d'une conférence à Rabat avant l'été que je présiderai avec mon homologue marocain.

Enfin, pour avoir une meilleure compréhension des enjeux locaux et des interactions plus étroites

avec les populations nous apportons un soutien particulier à la formation en français des futurs contingents aux opérations de maintien de la paix. Je saisis cette occasion pour vous faire part de la publication récente du guide du contributeur aux opérations de paix des Nations unies qui expose de manière détaillée et pédagogique toutes les informations utiles aux pays qui s'engagent dans ce processus.

2/ En second lieu, je voudrais évoquer le soutien logistique, qui est une dimension essentielle.

En complément des actions de formation et d'entraînement, la France apporte un soutien logistique, notamment dans le secteur de la protection des futurs casques bleus. Ainsi l'an prochain nous financerons à hauteur de 10

millions d'euros un fonds dédié aux cessions gratuites d'équipements tels que véhicules blindés, protections balistiques individuelles ou moyens de communication.

La France continuera également à mettre en œuvre le programme RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) qui participe aujourd'hui à l'équipement des unités projetées.

Les évolutions rapides des conditions d'engagement en opérations de paix exigent un engagement plus important de l'ensemble des Etats membres notamment dans certains domaines critiques : hélicoptères d'attaque et de manœuvre, drones, forces spéciales, etc. Nos partenaires de l'Union européenne se mobilisent ; la France continuera à les inciter à s'engager à ses côtés en ce sens.

3/ Je conclus ce propos par deux priorités que la France porte dans le cadre de notre présidence française du G7 cette année et que j'aurai l'occasion d'évoquer avec mes homologues du G7 lors de notre rencontre à Dinard la semaine prochaine.

Tout d'abord, la France considère que l'Organisation des Nations unies doit davantage travailler en synergie avec les organisations régionales. Je pense ici, bien sûr, au partenariat dynamique entre l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine. Le projet d'opérations africaines de paix va dans ce sens et mérite d'être soutenu. La France soutiendra également les initiatives sous-régionales comme la Force conjointe du G5 Sahel ou encore la Force

multinationale mixte qui lutte depuis 2015 contre Boko Haram.

Enfin, la France soutiendra les femmes afin qu'elles puissent s'engager pleinement dans les armées françaises, comme au sein des opérations de paix. C'est notamment l'objectif recherché à titre national par le « Plan mixité » développé par le ministère des armées et publié à l'occasion du 8 mars : la France souscrit pleinement à l'objectif fixé par le Secrétaire général des Nations unies d'atteindre 15% de déploiements de personnel féminin au sein des opérations de maintien de la paix et mène des actions concrètes pour y parvenir. C'est également l'objectif recherché par la mise en œuvre des résolutions de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » dans le cadre de l'élaboration du 3^{ème} plan national d'action

français. Des actions de coopération portant spécifiquement sur cet aspect seront engagées dans les prochaines années pour soutenir la dynamique amorcée.

Je vous remercie./.